

Mairies : les directions de l'éducation doivent repenser leur mode de fonctionnement

There are no translations availableL'actualité de la rentrée 2008 a été fort chargée dans le domaine de l'éducation dans les collectivités locales. Le Ministère de l'Education Nationale a, en effet, lancé des mesures impactant fortement l'organisation du monde éducatif et celle des directions de l'éducation des municipalités en premier lieu.

Parmi ces mesures, le Service Minimum d'Accueil (SMA), l'abandon des cours du samedi matin (et donc la mise en place au niveau national de la semaine de quatre jours), la mise en place de l'aide personnalisée pour les élèves en difficulté.

Comment les villes, à travers leurs directions de l'éducation, peuvent-elles mettre en place ces mesures ou en absorber les effets ? Quels sont les leviers à actionner ? Quelles stratégies peuvent-elles adopter afin de s'adapter au changement impulsé par l'Education Nationale ?

Pour en savoir plus, consulter notre dossier du mois